



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes des Échecs

Fédération Française des Échecs

Assemblée Générale du 16 janvier 2021

Compte-rendu

Georges Bellet souhaite la bienvenue à l'ensemble des présidents et représentants des clubs et les remercie de s'être déplacés malgré le contexte sanitaire. Matthieu Vieira indique que 44 clubs sont présents ou représentés, pour un total de 123 voix.

I. Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 25 janvier 2020

Matthieu Vieira rappelle que ce document était disponible sur le site internet de la ligue. Il est relevé une erreur au sujet de l'approbation du PV de l'année précédente, qui n'était pas celui de 2018 mais de 2019.

Vote : Pour : 123. Abstention : 0. Contre : 0.

II. Rapport moral et d'activité

Georges Bellet procède à la lecture du son rapport moral qui était disponible en ligne. Il évoque la saison 2020 particulière stoppée nette en cours de route, mais souligne néanmoins que les effectifs sont en hausse tout le long du mandat.

Henri Creston regrette que la ligue n'ait pas fait d'action collective comme dans certains clubs, avec la mise en place de compétitions en ligne. Il pense que cela aurait été un soutien moral collective et que des clubs se sont retrouvés isolés.

Matthieu Vieira précise que 5 voix supplémentaires sont arrivées et portent le total à 128 voix.

Vote : Pour : 107. Abstention : 21. Contre : 0.

Le rapport d'activité qui était disponible en ligne est présenté. Matthieu Vieira précise que les chiffres sont évidemment en baisse sur la saison 2020, avec une diminution importante sur les licences B jeunes, avec l'absence de nombreux championnats scolaires.

Sur les compétitions par équipe, Thierry Delelis-Fanien détaille la répartition des équipes dans les divisions Nationale 4 et Régionale 1, stoppées nettes au 15 mars. Il précise qu'il y a eu 9 équipes de plus en Régionale et remercie notamment les clubs d'Auvergne qui se sont mobilisés, ce qui a permis de créer un groupe géographique dans cette région. Il adresse également ses remerciements aux directeurs de

groupes bénévoles qui sont essentiels pour faire vivre les compétitions. Concernant les tournois rapides, il indique que les tournois FIDE prennent désormais le pas sur les rapides homologués FFE.

Matthieu Vieira rappelle la tenue à Clermont-Ferrand du championnat Auvergne-Rhône-Alpes des Jeunes juste avant la crise sanitaire, qui avec 264 joueurs a connu sa meilleure participation et souligne les excellentes retombées médiatiques avec 2 reportages dans le 19/20 de France 3. Il évoque la Nationale 3 Jeunes, un des rares événements à s'être tenu *post-Covid*, avec une phase finale organisée à Corbas fin août pour désigner les promus en Nationale 2 Jeunes.

Sylvain Wlassewitch présente la partie arbitrage : un seul stage avait pu se tenir avant la crise sanitaire. Claire Pernoud a organisé 2 stages en ligne par la suite, mais au niveau national. Il explique que la baisse du nombre d'arbitre est liée à des licences A non reprises.

Au niveau de la communication, Matthieu Vieira évoque la mise en place d'un formulaire en ligne pour les inscriptions en N4 et R1, qui a simplifié le travail pour les directeurs de groupe.

Hugues Giraud se dit déçu sur la communication et considère qu'il y a un manque de représentation des clubs dans la ligue. Il trouve déplorable l'absence de journalistes et d'élus à nos Assemblées Générales. Il pense que les actualités de la ligue devraient faire la promotion des clubs, en montrant leur progression par exemple.

Didier Pascal indique avoir oublié de transmettre les salutations de Mme Sarselli, maire de Sainte-Foy-lès-Lyon, qui ne peut être présent ayant de nombreuses obligations. Au niveau de la région, il rappelle qu'il existe 98 structures sportives et que les élus ne peuvent pas assister. Matthieu Vieira confirme : lui-même élu local, il affirme qu'il lui ait impossible de se rendre à l'ensemble des AG pour et ne verrait pas l'intérêt. Même pour une grosse ligue, telle que le basket. Il préfère qu'un élu régional vienne au championnat régional des jeunes pour voir ce que nous organisons, mais ne voit pas l'intérêt qu'il soit présent à l'AG de la ligue.

Georges Bellet précise que les invitations pour le championnat de ligue sont envoyées systématiquement aux élus. Yves Guillerme se rappelle avoir pu avoir la présence de Yann Cucherat, adjoint au sport de la ville de Lyon, lors d'un championnat scolaire, et pense que c'est d'abord une question de proximité. Georges Bellet juge que c'est plutôt l'effet des élections municipales qui allaient avoir lieu.

Nicolas Fayel trouve que le championnat ARA Jeunes s'est très bien passé, même si c'était un peu compliqué pour les vestiaires, et que c'est un bon point à souligner.

Matthieu Vieira note l'arrivée d'une voix supplémentaire.

III. Rapport financier

Didier Pascal fait un petit rappel sur la différence entre le compte de résultat et le compte de bilan. Il rappelle que l'ensemble des documents sont disponibles en ligne. L'exercice 2020 se termine avec un bénéfice de 1 142,49 €. Il précise que 97 % des recettes de la ligue viennent de la réversion des licences, et

que l'Agence Nationale du Sport a accordé une subvention de 1 500 €. Concernant les charges, il indique que 14 000 € non réalisés ont été passés en dotation aux engagements pour l'année prochaine : cela concerne toutes les sommes qui étaient budgétées pour des actions qui n'ont pas pu avoir lieu.

Jérôme Valenti s'interroge sur les réversions aux comités, alors que la Fédération est censée verser directement aux comités. Didier Pascal répond que la Fédération n'a pas versé directement, car ces comités n'avaient pas transmis leurs documents à la Fédération, alors qu'ils sont constitués. La ligue a donc procédé à la réversion.

Jérôme Valenti ne comprend pas pourquoi il y a une provision aussi importante pour les prochaines années. Matthieu Vieira explique qu'il s'agit de ne pas faire croire que la ligue a fait un bénéfice alors que c'est de l'argent qui va être dépensé très prochainement une fois que les actions pourront avoir lieu. Didier Pascal approuve et ajoute que cela est important vis-à-vis de la région pour montrer que les subventions obtenues seront bien utilisées.

Didier Pascal présente le compte de bilan, rappelant qu'il donne l'image de la « richesse » de la ligue. Ce dernier est positif : le trésorier estime que la situation financière de la ligue est saine. Il précise que la catégorie *Autres réserves* concerne les sommes des comités non constitués et mises en réserve pour des actions dans ces départements. Il rappelle que c'était le cas par exemple du club d'Aurillac qui avait fait une demande d'aide pour l'accompagnement d'un jeune au championnat de France Jeunes.

Guy Fanget souhaite évoquer le cas de la Haute-Loire où il est allé pour aider une personne qui a organisé 2 tournois à Yssingaux. Il demande si cela pourrait rentrer dans ce cadre. Georges Bellet répond que c'est bien le cas. Guy Fanget trouve anormal que les clubs ne soient pas informés. Georges Bellet répond que des mails ont été envoyés par exemple pour le championnat de Ligue Jeunes et qu'il n'y a pas eu de réponses. Matthieu Vieira ajoute que si les clubs de ce comité venaient aux Assemblées Générales, ils seraient au courant de ce dispositif. Didier Pascal rappelle que le club d'Aurillac a su faire la demande.

Henri Creston demande pour quelles actions ont été obtenus les 400€ de l'ANS. Didier Pascal répond que c'est l'action sur le Haut-niveau jeunes qui a été retenue, sur les 4 différentes présentées.

Isabelle Billard demande des précisions sur les demandes de subvention en attente. Didier Pascal répond que cela concerne la formation des dirigeants et des salariés, le sport-santé et le haut-niveau jeunes avec l'organisation du stage Petits-Poussins / Poussins.

Georges Bellet souhaite préciser que la région a financé également beaucoup de matériel directement à de nombreux clubs, sans que la ligue n'ait l'ensemble des sommes.

Il est procédé au vote sur le budget réel 2021.

Vote : Pour : 92. Abstention : 37. Contre : 0.

Il est ensuite procédé au vote du quitus au trésorier pour l'exercice écoulé.

Vote : Pour : 129. Abstention : 0. Contre : 0.

IV. Budget prévisionnel

Didier Pascal présente le budget prévisionnel 2021, rappelant que ce budget prévisionnel pourrait être modifié par la future équipe après l'élection. Il précise que ce budget est dans la continuité des années précédentes avec un maintien des différentes aides : qualifiés pour le championnat de France, équipes qualifiées pour les championnats scolaires, organisation des phases régionales des coupes...

Guy Fanget souhaite savoir combien la ligue avait de participants au championnat de France et quels éducateurs sont choisis pour encadrer le stage. Georges Bellet indique qu'il y avait 107 participants de la ligue au championnat de France Jeunes. Pour le stage, Didier Pascal répond que personne n'avait été choisi et qu'un appel à candidature sera fait pour l'encadrement. Il précise que des contacts ont été noués avec un centre de vacances situé au Revard près d'Aix-les-Bains pour accueillir ce stage.

Jérôme Valenti souhaite saluer le travail de l'équipe en place, mais trouve inopportun d'investir 80 % du budget ce qu'il considère comme une minorité de licenciés, et votera donc contre. Didier Pascal veut rectifier les chiffres et précise que la centaine de qualifiés au championnat de France représente 10 % des jeunes de la ligue. Jean-Luc Furgoni pense que la vocation de la ligue n'est pas que les jeunes. Henri Creston a le même point de vue et trouve que le budget est trop orienté vers les jeunes.

Il est procédé au vote du budget prévisionnel. Matthieu Vieira précise qu'un nouveau club est arrivé, ajoutant au total 4 voix.

Vote : Pour : 84. Abstention : 4. Contre : 45.

Comme depuis le début du mandat, il est proposé de ne pas augmenter la part ligue des licences.

Vote : Pour : 129. Abstention : 0. Contre : 0.

V. Questions diverses

Matthieu Vieira rappelle que le championnat de Ligue Jeunes a été décalé pour l'heure pour les vacances d'avril, mais que la crise sanitaire pourrait venir à nouveau percuter cet agenda. Georges Bellet indique étudier la possibilité de scinder le championnat en fonction des catégories, car il craint qu'il ne soit pas possible de refaire de si tôt sur 4 jours avec plus de 250 joueurs.

Martine Platret souhaite réagir plus globalement par rapport à l'ensemble de l'AG. Elle regrette que certains critiquent beaucoup mais ne fassent pas de propositions.

Avant de clôturer l'AG et de passer à l'élection pour la nouvelle mandature, Georges Bellet souhaite remercier les membres du comité directeur qui ont participé pendant 4 ans à cette mandature.

Le président,
Georges Bellet

Le secrétaire,
Matthieu Vieira

